

« Faire de l'inclusion scolaire une priorité »



Philippe Marsault, président de GPA et Arnaud Leclerc, directeur académique des services de l'Éducation nationale des Deux-Sèvres (DASEN) par intérim, signant la convention.
© Photo NR

Instituer dans chaque académie et dans chaque département un service public de « l'École inclusive », afin d'assurer une scolarisation de qualité, de la maternelle au lycée, à tous les élèves ayant « des singularités et des besoins éducatifs particuliers », telle est l'ambition de la circulaire de rentrée « école inclusive » du ministère de l'Éducation nationale en date du 5 juin 2019.

C'est dans ce contexte que l'association GPA (Groupe pluri associatif) et la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) ont signé ce lundi 17 février une convention formalisant leur « *partenariat actif* » en matière de scolarisation pour tous. Deuxième association médico-sociale des Deux-Sèvres, GPA gère une vingtaine d'établissements et services, dont la vocation est d'accompagner enfants et adultes en difficultés sociales ou en situation de handicap. « *L'inclusion, c'est l'ADN de GPA, commente son président, Philippe Marsault. Cette convention traduit la volonté d'avoir des passerelles et un accompagnement des enfants et des familles le plus fin possible. En maintenant ce lien entre l'école et les services médico-sociaux, on n'est pas dans une logique de recours, mais bien de concours, il s'agit d'une démarche contributive.* »

Concrètement, cette convention formalise la mise à disposition de plusieurs enseignants du premier degré (4,82 postes), à temps partiel à raison de plusieurs heures par semaine, dans le but d'accompagner ces enfants en situation de handicap, allophones, en situation d'hospitalisation, de convalescence ou encore dits élèves à haut potentiel. « *Ces enseignants ont une mission de coordination, afin de favoriser la communication entre ces deux mondes que sont l'école et les services de soin.* » « *L'inclusion scolaire sera l'une des priorités de la carte scolaire 2020, a de son côté déclaré Arnaud Leclerc, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale des Deux-Sèvres (DASEN) par intérim. Aucun élève ne doit rester sur le bord de la route. C'est une lourde tâche, mais nous ferons tout pour qu'elle soit effective en septembre prochain.* »